

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 28 Mai à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Gaëlle LE BOUHART, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Régis KERDELHUE, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

M. Franck DUVAL à M. Christian GUEGUEN  
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Lucien MONNERIE  
Mme Sonia CAROFF à Mme Anne-Marie GARANGE  
Mme Mégane PROUTEAU à M. Hugues DEVAUX-MARKOV  
Mme Anne Maud GOUJON à M. Bernard BASTIER

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	21 Mai 2021
Date de l'affichage	21 Mai 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

**2021 55**      **Convention de mise à disposition de locaux et de services pour l'exercice des permanences sociales et médico-sociales à la mairie**

*Rapporteur* : F. Ballester

L'utilisation des locaux occupés par les travailleurs sociaux et médico-sociaux, salariés du département, situés espace Avalon, Place Louis Le Montagner, doit faire l'objet d'une convention qui régit leur utilisation avec la mairie de Guidel.

Le loyer de 174,89 €/mois, révisable chaque année en fonction de l'indice de référence, sera reversé au CCAS de Guidel.

Le projet de convention est joint en annexe.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**VU** l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 19 mai 2021,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux situés Espace Avalon pour l'exercice des permanences sociales et médico-sociales à la mairie de Guidel et à reverser le loyer mensuel au CCAS de GUIDEL.

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 31 Mai 2021  
Le Maire,  
Joël DANIEL

